



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 30/09/2022  
Reçu en préfecture le 30/09/2022  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20220927-2022\_09\_257-DE

**SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022**

**2022-09-257 - 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 21/09/2022**

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 52**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc LETERME, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU, Michel VACHER

**Absents : 14**

Michel MILLAIRE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 11**

Patrick MERCIER pouvoir à Jérôme COSNARD, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER pouvoir à Philippe BUISSON, Sandy CHAUXEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Monique JULIEN pouvoir à Denis SIRDEY, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Fabienne KRIER, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Laurent KERMABON, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Thierry MARTY

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETU  
PARTICIPATIVE  
MODIFICATION DES TARIFS DU SÉJOUR À BOMBANNES  
DE TARIFS POUR LES VACANCES D'OCTOBRE 2022**

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la jeunesse, de l'insertion de l'attractivité du monde étudiant et de la démocratie participative,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 2 juin 2021 relative à l'harmonisation des tarifs des séjours organisés par les espaces jeunes du territoire,

Vu la délibération en date du 10 novembre 2021 relative à l'harmonisation et au lissage des tarifs des accueils de Loisirs sans hébergement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Vu la délibération en date du 24 mars 2022 qui valide 10 tranches de quotients,

Vu la délibération en date du 29 juin 2022 qui crée les tarifs des séjours été 2022,

Considérant que le séjour été à Bombannes de 5 jours en août 2022 entre dans le dispositif des séjours « Vacances Pour Tous » il y a eu de modifier les tarifs,

Considérant la volonté des élus de proposer deux nouveaux séjours pour les vacances du mois d'octobre 2022,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 19 septembre 2022,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 19 septembre 2022,

Vu l'avis de la commission « jeunesse » en date du 20 septembre 2022,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à :

- modifier les tarifs du séjour Bombannes, 5 jours en août 2022 tels que suivent :

Tranche de quotients	Tarifs Bombannes 5 jours Aout 2022
inférieur à 400	27 €
de 400 à 599	41 €
600 à 799	55 €
800 à 999	69 €
1000 à 1199	82 €
1200 à 1399	95 €
1400 à 1599	109 €
1600 à 1799	123 €
1800 à 1999	137 €
au dessus de 2000	150 €

- accepter les tarifs suivants pour les séjours d'octobre 2022

Tarifs des séjours Octobre 2022 quotients	STUTTGART	DUBLIN GALWAY
inférieur à 400	43 €	116 €
de 400 à 599	65 €	174 €
600 à 799	87 €	232 €
800 à 999	108 €	290 €
1000 à 1199	130 €	348 €
1200 à 1399	152 €	406 €
1400 à 1599	173 €	464 €
1600 à 1799	195 €	522 €
1800 à 1999	217 €	580 €
au dessus de 2000	236 €	633 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé

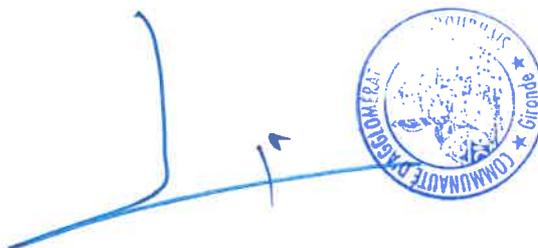
30 septembre 2022

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le



ID : 033-200070092-20220927-2022\_09\_257-DE

